



## ÉDITORIAL

On pourrait penser que présenter actuellement un numéro sur les réseaux serait céder à la mode qui fait des réseaux la solution miracle à tous les maux de notre société. Il suffirait de se mettre en réseau pour résoudre tous les problèmes de communication interpersonnelle et pour dénouer les conflits.

Durant l'été 1998, l'Institut national de recherche pédagogique et le Bureau de valorisation des innovations du ministère de l'Éducation nationale avaient réfléchi, au sein d'une université d'été organisée par eux deux, à la force et à la pertinence des réseaux de savoirs et de personnes, pour favoriser l'innovation et pour en comprendre les mécanismes.

C'est dans cette ligne de réflexion que s'inscrit ce second numéro sur l'innovation faisant suite à un numéro précédent de la revue (le numéro 31), plus ancré sur le rôle formateur que peut jouer l'innovation en tant que remise en cause des modèles et des routines, et construction de nouveaux savoirs professionnels.

Les innovations naissent rarement d'un enseignant ou d'un formateur, solitaire, isolé du contexte : elles s'inscrivent dans un milieu qui réagit et elles tissent des liens qui leur permettent une existence plus stable et plus acceptée. Mais quels types de liens s'instaurent ? Quelles en sont les modalités ? Quels en sont à la fois les difficultés et les dangers ? Ce numéro tente d'illustrer ces différentes orientations et d'éclairer le sens et la compréhension du réseau en tant qu'outil et que principe social.

Pourquoi s'attarde-t-on sur les réseaux présentement ? Quels en sont les présupposés ? Qu'en attend-on ? Les discours sur l'éducation et la formation sont consommateurs de mots qui, successivement sont rejetés quand ils ont servi pour décrire une réalité devenue décevante, quand ils ont perdu de leur ambiguïté et de leur polysémie. Les articles figurant dans ce numéro prétendent faire passer ce concept (ou cette notion pour les puristes) de son aspect philosophique et mystique à un aspect plus opératoire.

Nous ne sommes cependant pas à court de définitions du mot « réseau », comme pour le mot « innovation » où nous évoquions dans le numéro antérieur portant sur l'innovation que nous avons rencontré jusqu'à trois cents définitions françaises et

étrangères. Nous nous calerons pour l'instant sur la définition rapportée dans l'ouvrage de Richard Étienne, citant Ruth Khon, dans son article sur la notion de réseau tiré de l'ouvrage de Bernard Charlot (éditeur) intitulé *L'école et le territoire : nouveaux espaces, nouveaux enjeux* (Paris, Armand Colin, 1994, p. 108) : « À propos des réseaux sociaux apparaissent aujourd'hui deux types d'énoncés, provenant de lieux d'énonciation différents. Le terme figure dans le langage politique et administratif actuel parmi les outils indispensables à l'efficacité des politiques publiques. C'est le "réseau d'aides spécialisées" à l'école élémentaire, la nouvelle matrice du "sur mesure et travail en réseau" de l'intervention sociale, les "commissions départementales interservices" du développement social urbain. Le réseau y est associé la plupart du temps avec le "contrat", la "mobilisation", l'"évaluation", le "partenariat". En contraste, les discours à propos des réseaux informels proviennent majoritairement de deux origines. Soit de professionnels et militants promoteurs de ce type de solution aux problèmes qu'ils rencontrent, le réseau étant associé chez eux aux finalités de la (re)constitution du "lien social" de la "solidarité". Soit de chercheurs en sciences sociales s'intéressant aux interactions entre acteurs sociaux. »

En quoi les réseaux peuvent-ils aider l'innovation ? Que recouvrent-ils qui puisse installer les innovations au sein du système de formation et responsabiliser l'ensemble des acteurs ?

Sept idées peuvent être mises en avant :

1. Il est inutile de rappeler que la société actuelle est plus une société d'individus, égaux en droit et qui souhaitent avoir prise sur leur destin. La base collective est la démocratie, à travers une forme de sociabilité où « l'un » n'est plus gommé au profit d'un collectif aveugle. Les personnes sont donc des têtes de réseaux à elles toutes. Mais cela a un revers de médaille, l'individu devient responsable de son destin et porte en lui le fardeau de ses succès. « La précarité de la création solitaire, explique Zygmunt Bauman (1), incite les créateurs à chercher des crochets auxquels ils peuvent ensemble suspendre leurs peurs et leurs angoisses individuelles et accomplir des rites d'exorcisme en compagnie d'individus tout aussi effrayés et anxieux ». Les réseaux pourraient en être la concrétisation à l'échelle transterritoire.

2. Le collectif social est donc repensé à partir de l'individualisme, c'est-à-dire qu'il se met en place en concertation, dans la création ou la construction d'un bien commun, dans une sorte de communauté d'intérêt éphémère et à entretenir de façon quasi permanente. Nous le voyons bien à travers le développement exponentiel du nombre des associations loi 1901.

1 - Bauman Z., *Le coût humain de la mondialisation*, Paris, Hachette, 1999, p. 72

3. Des principes précédents découle la demande de moins d'institution centrale ou centralisée. Il y a reconfiguration des responsabilités ; du schéma vertical et pyramidal nous assistons au passage à une image horizontale. Les individus, plus mobiles socialement, sollicitent différemment leurs pouvoirs.

4. Un effet de modernité s'installe, ne serait-ce qu'à travers ce qu'on appelle « la toile », le réseau informatique ou le web. Tout le monde peut contacter tout le monde à n'importe quel moment de la journée (et de la nuit) pour dire ce qu'il souhaite, même dans la plus grande banalité. Et, dans les secondes qui suivent, le correspondant, même s'il se trouve de l'autre côté de la planète, peut lui répondre. Il y a abolition du temps et de la distance. Le réseau est l'instantané et la rapidité : on peut donc faire plus de choses et être plus efficace en utilisant une énergie moindre.

5. Au-delà de l'interactivité même, le réseau contient l'idée de réciprocité : non seulement nous sommes égaux mais nous nous situons sur une échelle identique de complexité. Il n'y a pas d'un côté le chef et de l'autre des subalternes. On a besoin de tous et de chacun.

6. La créativité est le substrat du réseau car elle empêche l'entropie : chacun peut faire partie du réseau à condition d'y avoir été introduit et accepté. Les frontières du réseau ne sont pas closes mais elles ne sont pas non plus totalement ouvertes. Celui qui pénètre dans un réseau n'en connaît pas le langage interne. Pour autant, le réseau lui est utile dans la mesure où, lui aussi, il apporte quelque chose et où il récupère autre chose, dans une sorte de dialectique du don et du contre-don.

7. Enfin, le réseau donne une vision locale des situations plus en prise avec des modifications concrètes. Le réseau va même jusqu'à confondre la sphère privée et la sphère publique. Il est une manière de se protéger contre le libéralisme total, contre la peur du chaos. Il est à la fois liquide et solide (par exemple, l'image du réseau sanguin qui est fait de sang qui circule, liquide, fluide et de veines qui canalisent ce flux).

Il est également intéressant de voir que l'utilisation du mot réseau en sciences sociales est contemporaine de celle de partenariat ou de contrat comme l'a écrit R. Khon, dans une nouvelle conception du lien social.

Le mot réseau a cependant beaucoup bougé dans son acception. Jean-Marc Offner, directeur du Groupement de recherche sur les réseaux, créé en 1998, propose quatre conceptions successives et simultanées du réseau :

1. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle avec le saint-simonisme, véritable vision humaniste et universelle de la société, dans une sorte d'utopie fraternelle où chaque société s'appuierait sur des structures en réseaux.

2. La fin du XIX<sup>e</sup> siècle avec l'idée de téléphone et d'électricité, basée sur la notion de service public.
3. Le XX<sup>e</sup> siècle, où l'idée de vitesse modifie le rapport à l'espace ou au temps et fait apparaître le réseau comme mode explicatif et applicable des échanges sociaux.
4. Actuellement, où le réseau serait vu comme un outil de coordination et de transaction entre l'économie de marché et l'État. Les réseaux peuvent d'ailleurs être des réseaux de protection et d'avantages. Par exemple, les grands corps de l'État existant comme des processus d'influence et d'alliances conclues.

Cet aperçu des conceptions du réseau peut sembler brouiller la compréhension du lecteur par rapport à l'innovation en éducation et en formation. Cependant, on voit poindre un paradigme intéressant de recomposition du corps social et, surtout, des relations entre individus. Il y a un intérêt heuristique évident pour la compréhension de la mise en œuvre des innovations en formation et pour leur transfert.

Voyons donc du côté de l'éducation et de la formation en quoi la notion de réseau peut renouveler les réflexions.

Ce n'est qu'en 1999, donc très récemment, que le mot réseau a pénétré les textes officiels de l'éducation nationale. La circulaire n° 90-082 du 9 avril 1999 parle de la mise en place des « réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté ». Il s'agit d'une mise en cohérence et en relation pour un objectif commun de compétences et de connaissances complémentaires. Des instituteurs, des psychologues, des orthophonistes, des rééducateurs s'accordent pour remettre en piste des élèves qui éprouvent des difficultés passagères et nécessitent des traitements plus spécialisés ou plus pointus. Cet exemple montre bien que chaque spécialiste a des compétences différentes mais non hiérarchisées : ce n'est qu'en mettant en commun que l'on aboutira au résultat escompté. Puis nous avons vu apparaître les réseaux d'éducation prioritaire, avec toujours le même principe : des regroupements de compétences complémentaires, d'institutions différentes pour des objectifs communs : la réussite des élèves dans des zones sensibles.

8

À la lumière de ces exemples, en quoi le réseau peut-il favoriser l'innovation ?

Six raisons au moins peuvent montrer la pertinence aussi bien en matière de compréhension de l'innovation qu'en matière de développement de cette dernière.

1. Le réseau permet de décloisonner dans une sorte de transgression des territoires institutionnels. L'école n'est plus close et le réseau autorise des prises de contact inter écoles mais aussi à l'extérieur du système scolaire (avec des municipalités, des associations, des entreprises, etc.).
2. Le réseau conduit à construire des compétences collectives, ce qu'on appelle des réseaux de compétences où les personnes ayant des préoccupations ou des interrogations communes peuvent se retrouver indépendamment de la distance.

3. Le réseau crée de la coordination, de la coopération et de la régulation plutôt qu'une institution nouvelle. C'est le partage des responsabilités (la fameuse « *accountability* » anglo-saxonne où tout travailleur a à rendre des comptes sur son travail).

4. Le réseau facilite la formation. Les formateurs passent du statut de décideur ou d'imposition à celui d'accompagnateur, comme ressource et référent.

5. Le réseau, de par sa souplesse, permet de gérer l'incertitude tout en laissant du mou pour de nouvelles orientations à travers l'action collective choisie. Il concerne ce que les Anglo-saxons appellent « *l'empowerment* », c'est-à-dire la maîtrise sur ses propres œuvres jugées *a posteriori*.

6. Le réseau conduit à une sociabilité originale dans un maillage d'individus qui se définissent des règles, sans le faire par rapport à des règles extérieures à leur action. Il y a plus ou moins de la clandestinité.

Vous trouverez sans doute dans ces six raisons de s'intéresser au réseau par rapport à l'innovation, une apologie du réseau. Il est vrai que ce dernier semble plus en accord avec la mise en place d'innovations en formation, toujours transgressives et qu'il semble performant pour aider au transfert des innovations. Ce sera au lecteur d'en juger.

La série d'articles proposée dans ce numéro illustre les apports de la mise en réseau et de cette notion comme élément explicatif du développement des innovations.

Signalons que la rubrique « Autour des mots » ne figure pas dans ce numéro pour la simple raison que le numéro antérieur, le n° 31, avait fait une large place au travail sur le mot « innovation » et qu'il paraissait inutile d'y revenir.

9

Ce numéro se présente en trois parties :

La première argumente sur le fait qu'il ne peut y avoir d'innovation s'il n'y a pas de mise en réseau, même si cela n'est pas toujours facile. Elle contient deux contributions :

- Celle de Jean Fleury, Gérard Guingand et Robert Lhomme, qui insiste sur la force du réseau lors de la mise en œuvre et l'installation des innovations, qu'elles soient institutionnelles ou spontanées. Les auteurs soulignent la pertinence de la mise en réseau comme instrument de transfert des innovations pédagogiques.
- Celle de Françoise Cros qui aborde les problèmes de la création d'un réseau européen des innovations en éducation et en formation. Elle tente de dégager les conditions minimales pour qu'un tel réseau existe.

La seconde partie montre que l'innovation telle qu'elle se déploie à l'heure actuelle dans le tissu éducatif et de formation, est fragile. Elle s'appuie sur la ténacité collective d'une poignée de militants ou de personnes convaincues du bien de ce qu'elles implantent et sur l'imaginaire collectif. Deux contributions illustrent cet aspect :

- Celle d'Anne-Marie Chartier qui relate une innovation d'ampleur, celle de l'apprentissage de la lecture, dans sa mise en œuvre, dans ses enjeux sociaux et intellectuels, à travers des réussites, des échecs, des ambivalences.
- Celle de Jean-Guy Caumeil qui insiste sur le fait que l'innovation en formation tient plus aux personnes qu'aux moyens utilisés, et dans le tissage des ingrédients sociaux et matériels.

La troisième partie contient deux contributions sous forme de points de vue réactifs face aux enjeux posés par l'innovation actuellement :

- Celle de Jacky Beillerot, témoignage de militant, responsable des Biennales de l'éducation et de la formation, qui relate ici les intentions sous-jacentes qui ont conduit à mettre les Biennales sous l'emblème des innovations, sur le même plan que les recherches. Les innovateurs, tout comme les chercheurs ont leur place dans l'évolution des connaissances en formation, ces innovateurs que l'auteur n'hésite pas à qualifier de « seuls inventeurs de l'avenir ».
- De même, il nous paraissait indispensable de recueillir, sur ce thème, l'avis des mouvements pédagogiques qui se situent souvent à l'intersection de l'école et des institutions para et périscolaires : c'est ainsi que figurera « un point de vue des points de vue » de certains mouvements pédagogiques appartenant au CLIMOPE (Comité de liaison des mouvements pédagogiques), point de vue réalisé par Jean-Pierre Picard des CEMEA.

Un entretien avec Monica Gather Thurler sur l'expérience de la rénovation de l'enseignement primaire au Canton de Genève montre que le plus important dans le développement d'une rénovation se situe dans les relations, dans l'informel, dans les échanges, dans la confiance, autrement dit dans les réseaux mis en place. Il montre le rôle central « que peuvent jouer les réseaux dans une logique d'action visant à relier volonté du changement et développement professionnel, démarches formelles et informelles, pilotage négocié (en termes de construction collective) et exigence de qualité ».

Nous avons bien conscience que des études systématiques sur les réseaux auraient à être conduites. Nous n'en sommes qu'au début de l'étude et de la réflexion du rôle social joué par les différents types de réseaux dans l'innovation et la transformation des systèmes éducatifs et de formation.

L'avenir seul nous dira si nous avons cédé aux sirènes de la mode ou s'il s'agit d'une source heuristique et opératoire incroyablement riche pour l'innovation en éducation et en formation.

Françoise CROS  
INRP (mission « Innovation et recherche »)  
*Rédactrice en chef invitée*